

COMMÉMORATIONS DE L'ARMISTICE

Programme des cérémonies commémoratives de l'Armistice de la Grande Guerre

Lundi 1^{er} novembre 2021 – Veillée du Souvenir – Hommage aux héros des deux guerres

- 9h30 : Accueil de participants au Cimetière de Rhées rue de Milmort 215 • 4040 Herstal
- Mardi 9 novembre 2021 103^e anniversaire de l'Armistice de la Grande Guerre
- 10h00 : Accueil des participants place du 12e de Ligne • 4040 Herstal
 cortège commémoratif
- Jeudi 11 novembre 2021 Cérémonie commémorative à Vottem
- 10h30 : Accueil des participants à l'Antenne administrative de Vottem

- place Gilles Gérard 4041 Vottem
 cortège commémoratif Repas du Souvenir organisé par la FNC Vottem – prix démocratique – animation musicale (sur inscription – infos: 0494 98 02 16)
- Dimanche 14 novembre 2021 Fête du Roi
- 11h00: Messe à la mémoire des héros des deux guerres • Te Deum à l'église Saint Lambert • rue Saint-Lambert 33 • 4040 Herstal

Sous réserve des mesures sanitaires et la législation en vigueur à la date des cérémonies commémoratives.



SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE EN TOUTE SÉCURITÉ

Le côté des parents

Le cartable rangé et les crayons taillés, c'est tout pimpants que vos enfants s'apprêtent à prendre le chemin de l'école. Mais sont-ils tout à fait préparés ?

Pour certains, un nouveau défi accompagne cette rentrée scolaire. Celui d'aller et de revenir « seul » de l'école et parfois même de prendre en charge le petit frère ou la petite sœur.

La police locale a toujours été soucieuse de protéger les plus fragiles et particulièrement les enfants sur le chemin de l'école. C'est pourquoi nous avons mis en place, depuis plusieurs années, des actions : la présence de votre Inspecteur de quartier aux passages pour piétons aux abords des écoles, les informations pour les plus petits sur la manière de circuler sur la voie publique et l'apprentissage des panneaux routiers destinés aux cyclistes pour les plus grands en sont quelques exemples.

Si la crise sanitaire nous a empêchés de réaliser une partie de ces actions, nous espérons vivement pouvoir les reprendre.

Afin qu'aucun enfant ne soit lésé, il a été décidé que cette année les enfants des 1^{ère} et 2^e primaires bénéficieront de ces séances d'information.

Enfin, chers parents, n'oubliez pas d'attacher correctement vos enfants en voiture, de bien les faire sortir du véhicule du côté du trottoir. Prenez le temps de stationner votre véhicule de sorte à garantir votre sécurité et celle des autres. Une vie vaut bien la peine de marcher quelques mètres.

La police locale de Herstal à vos côtés, pour votre sécurité.

Le côté des enfants (de 8 à 10 ans)

Aujourd'hui, pour Poline c'est aussi la rentrée!

Regarde bien comment elle fait! C'est la bonne manière de traverser une route.

Colorie ce dessin et indique par une flèche le sens du regard de Poline.

Envoie ton dessin à : M^{me} TOLLET – Hôtel de police rue Pépin, 20 à 4040 Herstal, avant le 15 octobre 2021. N'oublie pas d'écrire ton adresse, un nu-

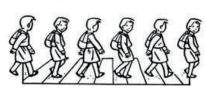
méro de téléphone et ta date de naissance!











Après un tirage au sort, 10 enfants recevront un kit sécurité routière de la police de Herstal et seront invités à visiter le commissariat.

LES ÉCHOS ÉDITO

LES DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

En mai

Le conseiller communal Julien Liradelfo (PTB) a posé une question orale relative à la diffusion des débats du conseil sur internet. Le bourgmestre f.f. Jean-Louis Lefèbvre a répondu : « Malgré la faible audience, je vous confirme notre volonté de maintenir cette diffusion. Quant à la diffusion en différé des vidéos, cela nécessitera une modification de notre règlement d'ordre intérieur, et donc un vote de ce conseil communal, sans doute dès septembre 2021. »

Le groupe PS-H, par l'intermédiaire du conseiller communal Fabrice Merola, a présenté une motion relative à l'adhésion de la Ville de Herstal à « L'Alliance Consigne » (votée avec 27 voix « pour » et 2 voix « contre » de Vert Herstal).

Pour finir, une proposition a été votée à l'unanimité concernant la sécurisation du boulevard Zénobe Gramme où un accident a coûté la vie à un citoyen herstalien en avril dernier. Cette proposition encourage et réaffirme la position ferme du Collège communal et sa demande à la Région wallonne à savoir : - que des aménagements de sécurisation soient réalisés dans les plus brefs délais, et plus particulièrement le rétrécissement à une voie à l'approche des ronds-points; - que toutes les études additionnelles soient effectuées dans des délais les plus acceptables pour les usagers.

En juin

Madame Sarah Cerri, une citoyenne, a interpellé le Conseil concernant la politique d'urbanisme et d'environnement de la Ville, en particulier le projet de construction dans le quartier Les Monts. L'interpellation est à lire sur notre site internet www.herstal.be

Le groupe PTB a proposé une motion afin d'organiser une consultation populaire dans le cadre de ce permis d'urbanisation. Les autres groupes ont estimé que cet outil démocratique n'était pas pertinent dans le cadre de ce projet et votent contre.

Retrouvez les comptes-rendus ainsi que les procès verbaux des séances du Conseil communal sur notre site : https://www.herstal. be/ma-ville/vie-politique.

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

La météo de cet été ne fut pas des plus réjouissantes, et elle fut particulièrement cruelle envers des milliers de foyers en causant les inondations catastrophiques de juillet.

Par chance, notre territoire communal fut épargné par les débordements de cours d'eau, le lit du canal restant à une cinquantaine de centimètres du bord de la rive.

Bien plus que des témoignages d'empathie, c'est une réelle solidarité envers les sinistrés qui s'est rapidement mise en action.

Remercions encore celles et ceux, bénévoles, qui ont apporté dans l'urgence vivres, vêtements, meubles, ou encore leurs bras et leur courage pour déblayer et net-

Les villes et communes de notre arrondissement, à travers Liège Métropole, se sont coordonnées pour apporter soutiens logistiques et humains dans les zones les plus sinistrées. Herstal pour sa part les a déployés principalement dans les quartiers de Chênée à Liège, et de La Brouck, dans la commune de Trooz.

Saluons ici cette belle coopération, nouvel exemple d'efficacité de l'action supracommunale après celle dans le cadre de la lutte contre le coronavirus

notamment, rappelons qu'avec Liège Métropole nous fûmes les premiers à fournir des masques à toute notre population.

Gageons que nous aurons de plus en plus de collaborations, moins en temps de crise, et souvent bien plus heureuses, au-delà de nos frontières communales et des majorités respectives, au profit de tous les citoyens.



Le bourgmestre f.f., Jean-Louis Lefèbvre

PARTICIPEZ À LA VIE DE VOTRE QUARTIER

Créés en 2004 pour développer la démocratie participative, les « Comités de participation » ont connu des fortunes diverses. Certains sont très dynamiques, d'autres ont purement et simplement disparu. Le souhait de la Ville de Herstal est pourtant très clairement de voir chacun des quartiers disposer d'un comité fonctionnel et dynamique.

« Les Comités ont deux grandes missions, explique l'échevine en charge de la Démocratie participative, Denise Bohet. D'abord, dynamiser le quartier par la mise en place d'activités et d'animations avec l'ensemble des acteurs du quartier. La Charte qui régit le fonctionnement des comités demande deux activités par an, avec le soutien logistique et financier de la Ville. La deuxième mission, c'est d'être une interface entre les citoyens et les autorités communales, pour faire remonter des idées, des doléances, des avis, des projets. »

Les comités sont composés d'un nombre indifférent de membres mais dirigés par un coordinateur démocratiquement élu.

Voici la liste des coordinateurs des comités de participation élus dans les différents quartiers :

Liers: Eric Bertrand: eric.bertrand001@gmail.com

Vottem: Calogero: lillo.argento1@gmail.com Milmort: Mehdi Bouacida: viskor@gmail.com

Préalle: Omar Khassanov: omarbarca10@hotmail.be Cité Wauters - Pontisse - Basse Campagne : Alain Wetzels : alain.wetzels@gmail.com

Marexhe - Gare : Emmanuel Bronne : emmanuel.bronne@ gmail.com

Appel à candidatures pour le quartier Centre-Croix-Jurlet

Vous voulez que ça bouge dans votre quartier ? Vous pouvez y participer ! Si vous voulez poser votre candidature comme coordinateur, contactez le Plan de cohésion sociale via michele.kneip@herstal.be ou le 0800 121 51. L'appel à candidature a lieu du 13 septembre au 1er octobre 2021. L'élection aura lieu le mardi 12 octobre à 18h30 en la Maison de la Cohésion sociale – ancien Hôtel de Ville – place Jean Jaurès 1.

DOSSIER GADRE

Cette gazette spéciale "Cadre de vie" est dédiée à l'environnement et à nos espaces verts. Vous pourrez ainsi vous centes comme nos RAVels ou votre centre administratif "La Ruche".

Avant d'entamer ce dossier illustré spécial "Cadre de vie", on vous explique en quelques lignes la politique environr poursuit plusieurs objectifs environnementaux, comme l'entretien des cimetières sans pesticide et l'application d'une g'une alimentation durable et de saison à la crèche communale, le tri et la réduction de nos déchets (compostage portes ouvertes du service Plantations, et bien d'autres encore.

Gestion différenciée des espaces verts : la Belgique s'est engagée à stopper le déclin de la biodiversité au sein de tion d'une asbl de pôle de gestion différenciée. Au niveau communal, nos services se sont lancés, avec l'aide de cette des cimetières. Par ailleurs, les services communaux s'inscrivent dans la démarche initiée par la région wallonne et à l'usage des herbicides, insecticides, fongicides, etc.

L' Arboretum de la Ville de Herstal

Créé en 1997 par le service des Plantations, l'Arboretum, d'une surface de 14.000 m², est situé le long des rues du Doyard et de l'Hospice. L'arboretum de notre ville présente de nombreuses espèces d'arbres et d'arbustes. 79 essences différentes, dont quelques conifères, y ont été plantées.

Le promeneur pourra y découvrir des végétaux de toute beauté aux élégantes silhouettes décoratives, tant par leur forme que par leur feuillage, leurs fleurs, leurs fruits ou encore leur couleur de bois. Des panneaux identifient les différents arbres et arbustes.

Pour favoriser au mieux la richesse naturelle de ce lieu paisible, des nichoirs ont été installés en 2009 sur certains arbres, pour les oiseaux, pour les insectes et pour les chauve-souris (une

"bathouse").

La Butte du Doyard : une spécificité de notre arboretum.

Située à l'entrée du parc, sur votre gauche, il s'agit d'un espace constitué de terres de remblais et volontairement non entretenu. Il est devenu au fur et à mesure des années un

refuge naturel. Cela peut sembler un vrai fouillis mais les plantes et les animaux sauvages aiment beaucoup ce genre de lieu qui leur offrent de nombreuses possibilités d'abris et de nourriture.



Vous pourrez y observer ronces, érables, bouleaux : toute la richesse de notre flore sauvage.

Un parcours didactique vous permettra de découvrir quelques-unes des nombreuses espèces végétales et animales présentes sur ce site.



Les RAVeLS

Possédant, une urbanisation et un trafic routier denses, la Ville de Herstal a souhaité mettre à l'honneur des itinéraires agréables, destinés aux déplacements des piétons et des cyclistes.

En 2009, la nouvelle jonction reliant le RAVeL 1 Est, Namur-Maastricht, (rebaptisé "l'EuroVélo19 La Meuse en vélo" et bordant la Meuse et le Canal Albert, et la ligne 31 à Liers, est inaugurée par le service public de Wallonie et la Ville de Herstal.

La ligne 31, Liers - Ans, est une section du RAVeL urbain. Elle commence à proximité de la gare de Liers et vous

emmène à Saint-Nicolas (Terril du Gosson) et à Ans. A Liers, elle passe au fond de la chaussée Brunehault. (https://ravel.wallonie.be)

Les cyclistes et les piétons peuvent ainsi profiter d'un itinéraire fléché, partiellement en site propre, dans un environnement verdoyant et aéré, à l'écart des bruits de la Ville.

La Ville de Herstal a également inventorié les itinéraires pour cyclistes et piétons présents sur son territoire que vous pouvez consulter sur notre site : https://www.herstal.be/loisirs/tourisme/promenades/les-ravels



balader dans les récits historiques du Fort de Pontisse ou encore connaitre les fondements de constructions plus ré-

nementale de votre commune comme expliqué dans le **programme stratégique transversal** daté de 2019. La Ville Jestion différenciée des espaces verts, le soutien à la mise en place des **potagers communautaires**, la mise en place ge, campagne Zerro déchet), distribution de plants à la population lors de la **semaine de l'Arbre** et organisation des

e l'Union européenne. De son côté, la Wallo<mark>nie a mené t</mark>oute une série d'actions en ce sens, dont le soutien à la créae asbl, dans cette nouvelle démarche de protection des eaux et de sauvegarde de la biodiversité des espaces verts et développée par l'asbl Adalia dont l'objectif est de promouvoir, entre autres dans les jardins, les solutions alternatives



Le Fort de Pontisse, tout comme le Fort de Liers, a vu le jour à la suite d'une

Le Fort de Pontisse

loi du 27 juin 1887 du Gouvernement belge qui consistait à fortifier la Meuse par l'établissement de 12 forts en région liégeoise. Situé sur les hauteurs de Vivegnis, dans le parc industriel des Hauts-Sarts, le Fort de Pontisse a vu le jour en 1891. Sa position stratégique lui a valu de grands combats mais aussi

une résistance acharnée en 1914 et 1940. Cependant, le Fort a tout de

même dû capituler respectivement le 14 aout 1914 et le 18 mai 1940.

La création de l'ASBL « Fort de Pontisse » a permis de sauvegarder les ruines du fort et de valoriser son intérêt biologique et historique. Ce vestige du patrimoine est aujourd'hui orné de végétations et d'une faune abondante, dont les chauves-souris. On y dénombre trois variétés : les vespertillons de Daubenton, les vespertillons à moustache et les vespertillons des marais.

Les terrils

Les seuls témoins de l'industrie charbonnière si prospère à la fin du 19° siècle et jusqu'au dernier quart du 20° siècle sont les terris ou terrils. Nous apercevons sur le territoire de

Herstal deux sortes de terrils : les coniques comme ceux du charbonnage de Belle-Vue et de la Grande Bacnure ou à crête avec doigts comme celui qui s'élève derrière l'église de La Préalle.

Les terrils se sont boisés depuis la fin de l'extraction minière. Ils donnent une touche verte et un relief remarquable à la ville. Ils sont également très intéressants pour leur faune et leur flore et sont devenus des lieux de promenades.

Devenus au fil des ans de véritables poumons verts, ces terrils représentent un enjeu paysager, écologique et touristique.

Le projet Pays des terrils

Dans le cadre du programme Interreg III sur les paysages postindustriels, la Wallonie a soutenu le projet "Pays des Terrils" mené principalement à Saint-Nicolas.

Première valorisation touristique et écologique à grande échelle d'un terril, avec l'aide de l'asbl Natagora, le terril du Gosson (www.paysdesterrils. eu, 04 234 66 53) de 40 ha bénéficie de nombreux aménagements :

- promenades agrémentées de modules scénographiques,
- tables d'orientation pour découvrir la région et "lire" le paysage,
- connexion directe avec le RAVeL qui traverse intégralement le site,
- gestion écologique et durable de la diversité biologique présente sur le site.





Découvrez le jardin carolingien du Musée de Herstal

Le Musée de la Ville de Herstal vous propose la découverte de son jardin carolingien créé à l'arrière du musée lors de la commémoration du 1200° anniversaire de la mort de Charlemagne. Bien qu'en travaux depuis le début du mois de mai, le musée de Herstal

reste accessible aux visiteurs. Vous pouvez visiter le rez-de-chaussée du musée ainsi que son jardin : venez découvrir le passé industriel de Herstal (le travail du métal, l'armurerie, les motos) ainsi que notre son jardin carolingien pour terminer la visite. Vous

pourrez également participer à notre grand jeu de l'oie – Le Pèlerinage de la Mère l'oie – pour mieux connaitre les diverses cultures dans notre potager, notre jardin ainsi que notre miniverger. Contact : 04 256 87 90.

Nos arbres remarquables

L'histoire de l'homme a toujours été intimement liée à celle des arbres. En plus de leur beauté paysagère, ils assurent notre survie en produisant de l'oxygène. Et l'arbre est de toute éternité, un symbole de force et de

durabilité. Mais c'est un symbole fragile. Pollution, extension de l'habitat, élagages sauvages : notre patrimoine arboré souffre.

C'est pourquoi leur protection, à Herstal comme ailleurs, est particulièrement importante.

D'abord, l'abattage d'un arbre n'est pas un acte anodin. Il nécessite, si la circonférence à un mètre du sol est d'au moins 40 cm, l'obtention d'une autorisation auprès de la Ville. Et il ne se justifie que si l'arbre est malade ou constitue un danger.

D'autre part, la Wallonie a dressé un répertoire des "arbres remarquables", par leur taille, leur valeur historique ou patrimoniale. Ces arbres (alignements d'arbres ou haies) sont protégés : leur élagage ou abattage requiert un permis d'urbanisme.

A Herstal, 55 sites avec un ou plusieurs arbres ou haies remarquables ont été

répertoriés par la région wallonne depuis 2003. Un nouveau site avec de très impressionnants châtaigniers multicentenaires a été ajouté à la liste en 2008, à la demande de la ville.

L'arbre, le plus attachant est sans doute le murier noir, situé à côté du parking de la piscine. Selon la légende, il aurait été planté par un habitant de la rue Large Voie qui aurait ramené des graines de muriers de sa campagne en Espagne comme soldat de Napoléon. On peut pointer aussi l'Arbre de la délivrance, un très beau hêtre pourpre qui embellit la place Licourt, un bel if tourmenté caché non loin des ruines de la Chapelle du Bouxhtay ou "Le beau Marronnier" de la rue Charlemagne. Le cimetière de Rhées, rue de Milmort, en héberge de nombreux : une majestueuse allée de platanes et une quarantaine de marronniers d'Inde blancs et rouges dont la floraison est époustouflante.





Le Musée de l'éphémère

Situé à l'arrière de l'Hôtel de Ville de Herstal, le musée de l'éphémère est plus qu'un parc urbain : c'est un lieu inventif dédié à la préservation de la nature, à la conservation des plantes sauvages et indigènes, à la détente, à l'art participatif, aux démarches éco-responsables, à la découverte, à l'apprentissage, aux formations et à la collaboration avec des publics de tous

les âges.

Ce concept novateur a été imaginé par l'artiste Werner Moron, sculpteur de biotopes pour l'asbl Natagora. La Ville de Herstal et sa régie communale autonome immobilière Urbeo ont soutenu le projet avec la conviction qu'aujourd'hui plus que jamais il est indispensable de repenser les manières de produire, de consommer, de créer

du lien social et d'habiter les villes.

Dans cette optique, l'aménagement du site a intégré la composition de jardins – dessinés par l'architecte Adrien Mans – dans lesquels les habitants peuvent cultiver, produire, échanger pratiques et semences et prendre du plaisir. Le citadin retrouve ainsi un rôle à jouer dans la fabrique de la ville.





Le centre administratif « La Ruche »

C'est assurément un projet-phare et symbolique du renouveau urbain de la Ville de Herstal. Le centre administratif, inauguré en septembre 2015, est un bâtiment qui, avec sa façade végétalisée, son dessin anguleux, son implantation audacieuse en deux espaces nettement séparés et reliés par une large passerelle, ne laisse personne indifférent. Idée maitresse de l'architecte Frédéric Haesevoets : ouvrir depuis la place Jean Jaurès une perspective vers la Meuse.

AMBASSADEUR DE LA PROPRETÉ

Afin d'améliorer la propreté publique, la cellule Wallonie Plus Propre propose depuis plusieurs années à des bénévoles de participer au nettoyage d'espaces publics de leur choix.

L'Ambassadeur de la Propreté c'est tout le monde ! Entreprises, écoles, associations et citoyens, tout le monde peut le devenir! Ils s'engagent à maintenir une rue, un espace public ou un quartier propre qu'ils ont parrainé.

Par son action, l'Ambassadeur pose un acte concret, montre l'exemple et prouve qu'il appartient à chacun d'entre nous de respecter l'espace dans lequel nous vivons ! Seul ou en groupe, l'Ambassadeur adapte librement la fréquence de ses ramassages en fonction de la quantité de déchets constatés. Une fois inscrit, sa zone de ramassage déterminée, l'Ambassadeur reçoit gratuitement son matériel afin de passer à l'action : un gilet fluo, une paire de gants, un brassard, des sacs poubelles (blancs transparents pour le tout-venant et bleus pour les PMC), une pince de ramassage ainsi qu'un guide. Lors de son inscription, l'Ambassadeur est invité à signer une charte où il s'engage à agir en tant que citoyen responsable et à respecter quelques

règles simples et de bon sens. Les services communaux de propreté de la Ville de Herstal collecteront les sacs transparents. Les sacs bleus seront mis à la collecte spécifique

pour les ménages qui a lieu tous les 15 jours.

Cette action a de plus en plus de succès. 24 groupes sont inscrits comme ambassadeurs à Herstal depuis le début de l'opération.

Nous remercions tous ces bénévoles pour leur active participation à l'effort collectif pour une ville plus propre et agréable. Si vous aussi vous souhaitez devenir ambassadeur, seul ou en groupe, inscrivez-vous sur walloniepluspropre.be.

Par contre si vous souhaitez organiser une seule action de nettoyage, vous pouvez participer à la nouvelle offre de service de be Wapp « Organise ton ramassage! ». Ce concept vise le ramassage de déchets ponctuel et par petits groupes. Info sur walloniepluspropre.be.

Ensemble, améliorons, notre cadre de vie !



Li vî pré

Po-drî m'cot'hê, i-n-aveût-st-on corti Derrière mon potager, il y avait une prairie

Avou dès pomîs, dès peûris, Avec des pommiers, des poiriers Dès lédjiponts, dès Sint-R'mey, Des Légipont, des Saint Rémy Dès pomes d'awoûs, dès rinnètes steûleyes.

Des pommes d'aout, des reinettes étoilées

I sintéve bon li vî pré! Il sentait bon, le vieux pré!

I féve li fièsse a bramint dès-oûhès : dès colons,

Beaucoup d'oiseaux s'y donnaient rendez-vous : des pigeons,

dès tchapinnes, dès sprèwes, dès pîssons.

des grives, des étourneaux, des pinsons

Ine volêve di mohons Une nuée de moineaux

Èt dès p'titès mazindjes qui corît totavå.

Et des petites mésanges qui voletaient partout.

Li vî pré, i sintéve si bon!



En hommage au travail réalisé par Messieurs Jean Noelanders et Jean Bayens, fondateurs du Musée de la Fraise et de la vie d'antan de Vottem et protecteurs du patrimoine vottemois, nous vous présentons ce joli poème de Monsieur Jean Bayens :

Le vieux pré, il sentait si bon!

Al sîse, on vèyéve passer ine blanke houlote di clokî

Le soir venu, on voyait passer une blanche chouette des clochers Èle si rindéve al cinse d'amon Creuhî Elle se rendait à la ferme Croisier Wice qu'èle féve li fièsse à soris. Pour y faire la fête aux souris

Ine eûre pus tard, èle ripasséve avou sès comissions

Puis repassait une heure plus tard avec ses « commissions »

Po noûri si p'tite famile, tos sès poyons Pour nourrir sa petite famille, ses oisil-

Li vî pré, i sintéve si bon! Le vieux pré, il sentait si bon!

Bin sûr, in aveû dès vatches, des torês et dès dj'vås.

Bien sûr, il y avait des vaches, des taureaux et des chevaux

Ossi, on ramassé-ve dès tchampions On y cueillait même des champignons Falé-ve fé atinchon ...

Il fallait faire attention ...

Å strons! Aux strons! Et å torês Et aux taureaux Qu'avî dès onês. Avec leurs anneaux. I sintéve bon li vî pré! Il sentait bon, le vieux pré!

Moudreû cinsî, vårin, Fermier criminel, vaurien T'as rayî tos lès-abes po rin! Tu as abattu tous les arbres pour rien Minme li håye è-st-èvôye. Tu as fait disparaitre la haie

Adiè ås-oûhès, ås pomes, å peûres. Adieu les oiseaux, les pommes, les poires

Avou tès måssèyès crasses, Avec tes sales crasses

Ça flêre qwant-on passe.

Ca pue quand on passe

Asteûre, ti nos-èpwèzones avou tès pèsticîdes.

Aujourd'hui, tu nous empoisonnes avec tes pesticides

On lome çoula l'évolucion! On appelle ça : l'évolution ! Adon qui portant,

Alors que, pourtant, Mi vî pré, i sintéve si bon!

